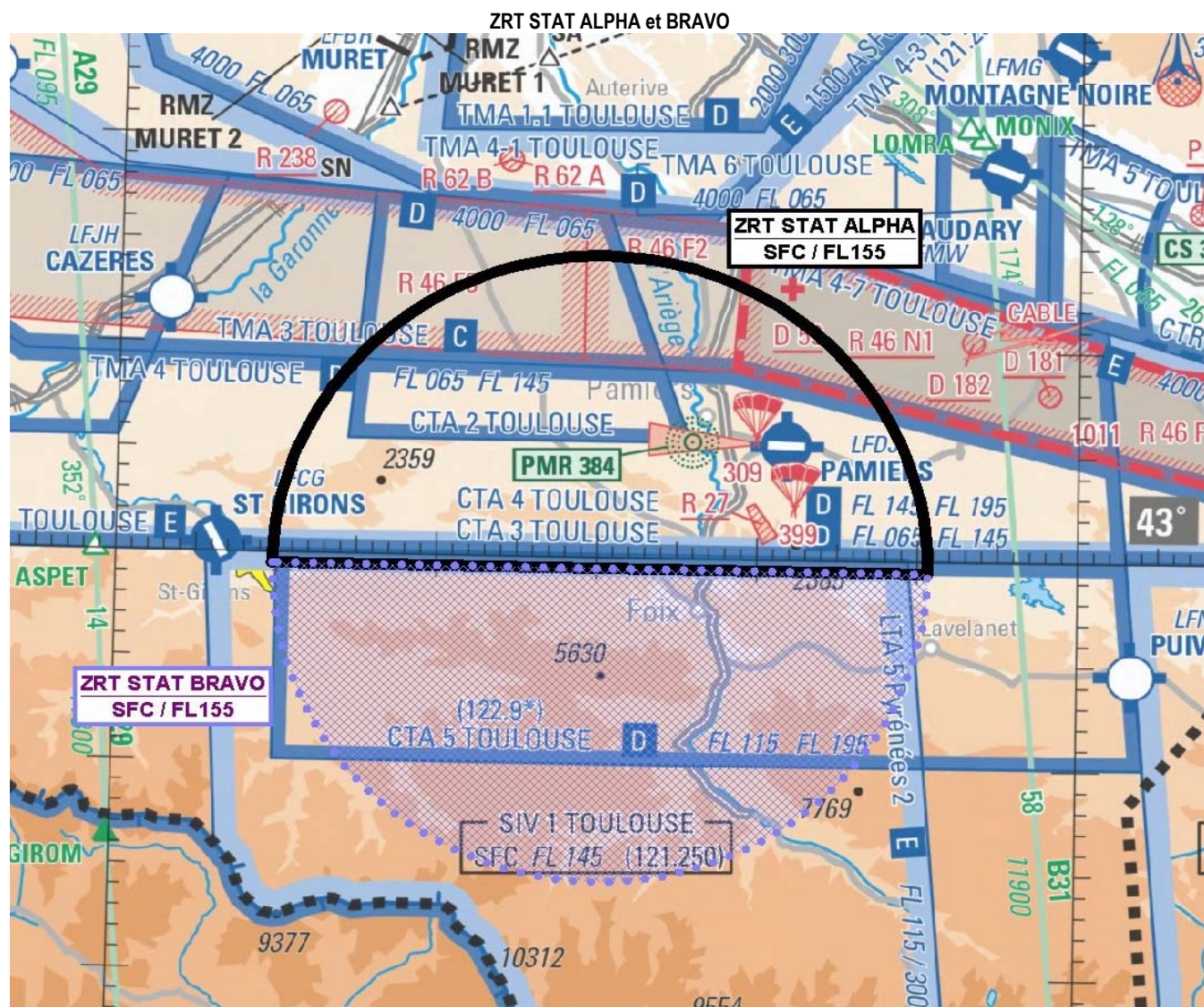


Objet : ENR : FIR : Bordeaux LFBB - AD : Pamiers les Pujols LFDJ
Création de 2 zones réglementées temporaires (ZRT) à PAMIERS pour de la dérive sous voile

En vigueur : Du 10 au 11 mai 2023

Lieu : FIR : Bordeaux LFBB - AD : Pamiers les Pujols LFDJ



ACTIVITE

Parachutage avec dérive sous voile.

DATES ET HEURES D'ACTIVITE

ZRT STAT ALPHA et BRAVO activables :

10, 11 : 0700-2130.

- Activation des ZRT : 1 à 8 créneaux maximum par jour, durée des créneaux 25 minutes.
- Les ZRT pourront être activées individuellement ou ensemble, notamment en fonction des conditions météo.

INFORMATION DES USAGERS

Activité réelle connue de :

TOULOUSE INFO : 121.250 MHz

PAMIERS INFO : 118.175 MHz

BORDEAUX CTL : fréquence de contrôle

STATUT

Zones réglementées temporaires (ZRT) qui se substituent aux portions d'espaces aériens avec lesquels elles interfèrent.

ORGANISME GESTIONNAIRE

DIREX (Directeur de l'exercice).

CONDITIONS DE PENETRATION

CAG / CAM, contournement obligatoire sauf pour :

- les aéronefs assurant des missions de secours, de sauvetage, de douane, de police ou de sécurité civile, lorsque le contournement n'est pas compatible avec l'exécution de ces missions après notification auprès du directeur d'exercice.
- les aéronefs largeurs participant à l'activité.

SERVICES RENDUS

CAM / CAG :

Information de vol et alerte.

LIMITES LATÉRALES ET VERTICALES**ZRT STAT ALPHA**Limites latérales

42°59'25" N, 001°09'49" E

arc horaire de 15.00 nm de rayon centré sur 42°59'25" N, 001°30'17" E

42°59'25" N, 001°50'43" E

42°59'25" N, 001°09'49" E

Limites verticales

SFC / FL155

ZRT STAT BRAVOLimites latérales

42°59'25" N, 001°09'49" E

arc anti-horaire de 15.00 nm de rayon centré sur 42°59'25" N, 001°30'17" E

42°59'25" N, 001°50'43" E

42°59'25" N, 001°09'49" E

Limites verticales

SFC / FL155

DISPOSITIONS COMPLÉMENTAIRES

- Les zones LF-R 27 SAINT FELIX DE RIEUTORD, LF-R 46 N1, LF-R 46 F2 et LF-R 46 F3 ne seront pas activées durant les créneaux d'activation de la ZRT STAT ALPHA.
- **Toutes les activités aériennes sportives et récréatives situées à l'intérieur des ZRT sont suspendues durant les créneaux d'activation.**

ORGANISMES A CONTACTERAvant l'exercice :**Section Technique de l'Armée de Terre :**

Téléphone : 05 31 54 77 85.

COMALAT/ Section espaces aériens :

Téléphone : 01 73 95 22 83 / 84.

Pendant l'activité :**Directeur d'exercice (DIREX) :**

Téléphone : 06 24 92 78 85.